

COMMUNE DE SAINT-POINT

Mairie de 71520-ST-POINT.

Téléphone/Fax : 03.85.50.54.84 courriel: mairie.stpoint@free.fr infos: <http://mairie.stpoint.free.fr>
ouverture au public: mardi et samedi de 10h30 à 12h30

DATE de RESERVATION:

RESPONSABLE de la LOCATION:

Nom Prénom:.....

Adresse:.....

téléphone:.....

justification d'assurance:

TARIFS et CONDITIONS:

caution: chèque de 500 € dans tous les cas, rendu après état des lieux et paiement.

Rappel du tarif (délibération du 27/11/2008):

1°, locations à la journée:	ETE (01/05-30/09)	HIVER (01/10-30/04)
-habitants de la commune:	1 jour : 90 €	100 €
	2 jours consécutifs : 150 €	170 €
-autres personnes:	1 jour : 150 €	165 €
	2 jours consécutifs : 250 €	280 €
2°, locations pour réunions et vin d'honneur:	45,00 € pour la demi-journée	
3°, forfait de nettoyage si nécessaire:	50,00 €	

INFORMATIONS:

-Les locations sont enregistrées à la mairie (03.85.54.84) ou auprès de Mme Annie TONTHAT (03.85.50.53.06).

-Les clefs sont données à 9h et rendues à l'issue de la location au plus tard le lendemain à 9h.

-Un état des lieux est fait avant et après chaque location. Les dégradations constatées et le matériel manquant seront mis à la charge du responsable de la location.

-Le chauffage électrique doit être utilisé selon les indications données à la remise des clefs.

-Sécurité incendie : consulter le tableau près du bar.

-Décoration de la salle: il est interdit de punaiser ou agraffer sur les murs.

-l'utilisation du téléphone sera facturée en cas d'abus constaté.

-les utilisateurs doivent prendre toutes mesures pour réduire le bruit après 23 heures.

-les incidents pouvant survenir devront être signalés rapidement à M.MIGNOT, Maire tel: 03.85.50.50.30

ENGAGEMENTS DU LOCATAIRE à la réservation: Le.....

Lu et approuvé, Pour accord sur les conditions ci-dessus, Le Locataire:

OBSERVATIONS à l'issue de la location: état des lieux:.....

nettoyage:.....

PRIX DE LOCATION:..... Payé par: chèque-numéraire